

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**18 mai 2026 - Pour diffusion immédiate**

## **ISRAËL INTERCEPTE À NOUVEAU LA FLOTTILLE. GLOBAL SUMUD FRANCE PASSE À L'OFFENSIVE JURIDIQUE.**

***Ce lundi 18 mai 2026, aux alentours de 9h, les Forces d'occupation israéliennes ont une nouvelle fois attaqué la Global Sumud Flotilla en plein jour, dans les eaux internationales. Un acte de piraterie d'État, illégal, documenté, et qui ne restera pas impuni. Global Sumud France saisit le tribunal administratif. Les chiffres les plus actualisés et un point complet sur la situation seront communiqués lors de la conférence de presse le 19 mai à 9h en visioconférence ([Accréditation via ce lien](#)).***

Malgré les condamnations internationales, malgré l'évidence du droit, Israël a de nouveau envoyé ses forces militaires arraisonner des civil-es pacifiques en pleine mer, à plus de 400 km des côtes de Gaza, loin de toute zone de conflit. Des dizaines de bateaux et des centaines de personnes de nombreuses nationalités, dont des ressortissant-es français-es, sont encerclé-es et arrêté-es. Cette interception se déroule dans la zone de surveillance et de secours placée sous la responsabilité de Chypre. Un centre de coordination qui n'a répondu ni aux appels de détresse de deux bateaux, ni aux appels téléphoniques destinés à le prévenir.

La mer n'est pas le seul front. Le convoi terrestre de la Global Sumud - 30 véhicules dont 7 ambulances, parti pour acheminer de l'aide humanitaire vers Rafah - est bloqué depuis plusieurs jours près de Syrte, en Libye. Des forces militaires libyennes, agissant sous pression directe de l'Égypte, barrent la route. En mer comme sur terre, le même objectif : empêcher l'aide d'atteindre Gaza. L'encerclement est total. Il est coordonné. Il est politique.

Ce n'est pas un incident. C'est une politique. Une politique d'intimidation, de terreur et d'impunité, rendue possible par la complicité active des États, à commencer par la France.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** **18 mai 2026 - Pour diffusion immédiate**

Et pendant que la flottille est attaquée, le régime israélien intensifie son offensive contre le peuple palestinien sur tous les fronts. En l'espace de 24 heures, la Knesset a approuvé l'application de la peine de mort en Cisjordanie occupée - une mesure barbare, contraire au droit international, visant explicitement les Palestinien·nes - et les autorités d'occupation ont approuvé la confiscation de 50 maisons palestiniennes à l'entrée de Bab al-Silsila, l'une des portes de la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville de Jérusalem. Trois offensives simultanées en 24 heures : en mer, en Cisjordanie, à Jérusalem. L'interception de la flottille ne se passe pas dans le vide : elle s'inscrit dans un projet d'anéantissement méthodique et documenté d'un peuple et de ses droits les plus fondamentaux.

Nous ne nous tairons pas. Nous ne nous arrêterons pas.

Global Sumud France saisit aujourd'hui le tribunal administratif. Parce que la complicité a un prix, et que nous entendons le faire payer. Chaque arraignment, chaque détention, chaque violence est documenté·e. Les responsables devront répondre de leurs actes devant les juridictions françaises, européennes et internationales.

Le gouvernement français a des ressortissant·es encerclé·es illégalement en haute mer. Sa complicité active avec l'État israélien le rend co-responsable de ce qui leur arrive. Il devra également en répondre.

### **Conférence de presse**

Mardi 19 mai 2026 à 09h00 (heure de Paris)

Pour y participer, merci de bien vouloir obtenir votre accréditation via le [lien suivant](#).

### **Contact presse**

Emilie DEVILLE

Mail : [presse@gmtgaza.fr](mailto:presse@gmtgaza.fr)

Tel : 06 42 45 86 86

Site : <https://globalsumudfrance.org/>